



Toulouges, le 14/05/2020

Bonjour à tous,

Vous nous faites confiance depuis plusieurs années pour la plupart d'entre vous. Le contexte sanitaire et réglementaire actuel nous oblige à prendre une décision très douloureuse pour l'association et pour les vacanciers qui rêvaient de vacances cet été après ces 2 mois de confinement.

### **IMPOSSIBILITÉ D'ORGANISER DES SÉJOURS ADAPTES DANS LE CONTEXTE ACTUEL**

**Le contexte sanitaire et réglementaire n'est effectivement pas compatible avec l'organisation de vacances pour des groupes de personnes en situation de handicap mental :**

- comment maîtriser le risque sanitaire sur une base de départs ?
- comment maîtriser le risque sanitaire au niveau des transports en minibus ?
- comment maîtriser le risque sanitaire au niveau des gîtes (chambres collectives, protocole de nettoyage) ?
- quelles activités proposer tout en respectant les gestes barrières ?
- comment s'assurer que les vacanciers respectent les consignes ?
- comment s'assurer que les équipes arrivent à respecter toutes les consignes en plus du travail énorme qu'ils doivent déjà effectuer pour assurer un séjour adapté de qualité ?
- comment faire pour que tout cela ne soit pas anxiogène pour les vacanciers et les équipes ?

Tout cela montre l'ampleur des problématiques auxquelles nous sommes confrontés et qu'il est impossible d'organiser un séjour adapté dans le contexte actuel : en tout cas **rien qui ne ressemble à des vacances !**

Sans nous interdire officiellement, la **DGCS** (Direction Générale de la Cohésion Sociale) nous l'a clairement exprimé : "*Dans ce contexte et au titre du principe de précaution, il paraît difficile d'organiser de manière anticipée les séjours de la saison estivale dans des conditions permettant le « bien-être, la santé et la sécurité des personnes handicapées » comme prévu par le code du tourisme. En outre, la finalité des séjours est l'offre de prestations touristiques de qualité adaptées à la situation des personnes accompagnées. En l'état actuel de la situation, l'accomplissement de cette finalité paraît compromis tant du point de vue de la formation des accompagnants que de l'offre de loisirs disponible. En effet, sous couvert de cette crise sanitaire, il ne faudrait pas renoncer à la qualité de l'offre au détriment des vacanciers. Leurs santé, sécurité et bien-être doivent primer sur toute autre considération.*"

D'ailleurs un certain nombre d'établissements médico-sociaux partenaires nous ont déjà informé du fait qu'ils ne feraient pas partir en vacances leurs résidents cet été.

### **NOUS DEVONS DÉCIDER AUJOURD'HUI PAR RESPECT POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES**

Même si la situation sanitaire s'améliore d'ici cet été, il est évident que la réglementation liée aux gestes barrières sera toujours d'actualité... et nous devons décider aujourd'hui par respect pour l'ensemble des parties prenantes : vacanciers, familles, établissements médico-sociaux, animateurs, hébergements, logistique...

## NOTRE DÉCISION :

- Comme l'ensemble des organisateurs de séjours adaptés du réseau CNLTA, nous venons donc de décider d'**annuler l'ensemble des séjours adaptés de l'été 2020 (juillet-août-septembre)**
- Pour les personnes ayant déjà réglé tout ou partie de leur séjour, celui-ci se transforme en **avoir valable sur votre prochain séjour** comme le prévoit la réglementation spécifique mise en place dans ce contexte exceptionnel. **Cette mesure est très importante car elle va permettre la survie de l'association et donc de continuer à vous proposer des séjours** dès que les conditions le permettront. Nous espérons que vous comprendrez le rôle essentiel de cette mesure (ordonnance du 25 mars 2020).
- **Le programme de l'été 2021 sera a priori identique à celui de cet été 2020** : nous vous contacterons en janvier afin de savoir si vous souhaitez conserver votre positionnement en 2021.

C'est une décision extrêmement difficile à prendre car nos séjours d'été représentent 90% de notre activité annuelle. L'ensemble du personnel permanent va être en chômage partiel au moins jusqu'en septembre. Nous espérons revenir rapidement afin de vous proposer de nouveaux séjours !

## CET ÉTÉ : LE VILLAGE DE GÎTES ALTER ET GO ! EST DISPONIBLE SUITE A L'ANNULATION DE TOUS LES SÉJOURS ADAPTES

Notre village de gîtes accueille habituellement en juillet-août des séjours adaptés venus de toute la France. Nous avons 45 personnes en pension complète sur les 2 mois.... mais l'ensemble de ces séjours ont également été annulés. Nous vous rappelons donc que ce village de gîtes, ouvert à tous, est composé de 3 grands gîtes de 240m<sup>2</sup> en ossature bois (distants chacun de plus de 30 mètres) et qu'il jouit d'une situation privilégiée : à 30 minutes de Perpignan avec une vue panoramique sur le Massif du Canigou.

Si vous êtes intéressés pour y venir en séjour, nous serions ravis de vous y accueillir en famille, entre amis ou à l'occasion d'un transfert d'établissement : + d'infos sur [www.gite-groupe-canigou.org](http://www.gite-groupe-canigou.org) ou [alteretgo.gites@gmail.com](mailto:alteretgo.gites@gmail.com)

*Nous vous remercions de votre compréhension et restons bien évidemment à **votre disposition jusqu'à la fin du mois de mai pour répondre à vos questions**. Nous assurerons ensuite une permanence téléphonique de juin à septembre, période pendant laquelle l'association sera fermée.*

Toute l'équipe de l'association ALTER ET GO !  
Naturopole - Batiment A  
3, Boulevard de Clairfont  
66350 Toulouges  
04 68 87 89 01  
[www.alteretgo.org](http://www.alteretgo.org)  
[Rejoignez nous sur Facebook !](#)